

1.

NOTE SUR L'UTILISATION DES SOLS
DE L'ILE DU KABAGK

D'après la classification ci-jointe adoptée pour l'utilisation des sols en zone alluviale, nous avons distingué au Kabagk 5 grandes classes de sols de couleur différente sur la carte.

- Sols à vocation rizicole de teinte verte dominante
- Sols à vocation culturale plus étendue utilisables pour des cultures annuelles ou arbustives de teinte jaune
- Sols utilisables pour les plantations d'arbres, cocotiers, palmiers, de couleur garance coucée
- Sols à vocation forestière, et utilisation réglementée surtout pour la protection des rives, de couleur lilas
- Sols inutilisables pour les cultures à cause de leur faible épaisseur (gris ferrugineux à faible profondeur) ou de leur salinité trop élevée de couleur violet foncé (Magenta).

Parmi les sols à vocation rizicole nous avons distingué

- des sols pauvres ou fortement appauvris par un grand nombre d'années de culture.

Ces sols se situent en général à la partie N et N E de l'île et correspondent aux villages de langue Mandé probablement les plus anciens. Certains de ces sols sur cordons littéraux conviennent à la palmeraie (Yelibané).

- des sols de qualité moyenne parfois médiocre à vocation rizicole soit parce qu'ils sont marécageux en hivernage soit parce qu'ils sont salés.

L'épuisement du sol en matières minérales et l'absence de drainage rendent une partie de ces sols inutilisables actuellement.

Les zones non salées actuellement constituent la partie centrale de l'île et les espaces entre les cordons littéraux.

Leur utilisation pose à la fois des problèmes d'irrigation par système de diguettes en courbes de niveau l'apport d'engrais phosphopotassiques et organiques pour les plus épuisés ("fili") surtout en terrain où l'on pratique les cultures de décrues; ("dara") et des problèmes de drainage (sols toxiques) pour les zones basses à eau stagnante ("bonti").

L'utilisation des sols salés de plaines pose également des problèmes d'irrigation et de drainage (produits toxiques ferrugineux (Khoukhouri) en évitant les rentrées d'eaux salées (système d'aménagement côtier simple).

N'étant plus irrigués par les eaux salées riches en sels minéraux autres que le chlorure de sodium il faut prévoir pour ces sols l'apport d'amendements organiques et minéraux.

Les zones "bonti" peuvent avoir de réservoir d'eau douce à condition que l'eau n'y soit pas stagnante.

Ces sols salés ou en voie de dessalement occupent surtout la zone Sud et la pente côtière N E de l'île.

- des sols de bonne qualité ou de moyenne qualité

En zone non salée ils sont formés par des sols plus argileux et portant de belles récoltes (zone bokhé). Ils ne nécessitent que des travaux simples d'aménagement (drainage) apport d'engrais à doses modérées.

En zone salée de salure moyenne les sols sont argileux (danfatangui) et leur utilisation pose des problèmes de drainage et de protection entre les eaux salées. L'amélioration de la structure peut se faire par apport d'amendements calcaires.

Les sols salés argileux ("bora") encore soumis aux marées constituent de bons sols rizicoles et sont souvent irrigués par l'eau de mer.

Leur utilisation pose des problèmes complexes de drainage pour éviter les remontées salines en saison sèche. Il faut éviter de cultiver les parties basses qui fonctionnent en saison sèche comme des marais salants ("danti") et souvent prennent une coloration rouge en surface./.-

Ces sols ~~occupent~~ occupent surtout la partie côtière de l'île au Nord et au Nord Ouest, à l'Est et une petite partie de la zone NE entre YELIBANE et BERIBONDI.

Ces sols sont en général très cultivés et forment un ensemble complexe difficile à mettre en valeur, par les difficultés de drainage (zone plane en voie d'alluvionnement) entraînant l'accumulation dans des dépressions peu marquées, de produits toxiques. L'aménagement pour cet ensemble est défini comme étant du type côtier complexe.

Schématiquement, les sols s'y répartissent en trois zones :

- zone irriguée par l'eau de mer, salée. (sol "bora")
- zone plus ou moins salée, située en arrière de la précédente, souvent recouverte par les fortes marées (sol "danfatangui"); les zones déprimées forment de véritables salines ("dante").
- zone dessalée ou en voie de dessalement

Dans ces conditions, l'utilisation de la zone irriguée par l'eau de mer est obtenue par des variétés très adaptées à la salure (DISSI, et KAOLACK, surtout) avec un système de drainage très rudimentaire.

C'est la méthode la moins coûteuse, mais elle conduit parfois, en l'absence de données topographiques précises à l'abandon des rizières par salure excessive ou accumulation de produits de fermentation toxiques.

L'utilisation des deux autres zones nécessite des travaux de drainage et des amendements.

Parmi les sols à vocation culturale autres que rizicoles nous avons distingué :

- sols pouvant être utilisés pour les plantations de cocotiers. Les meilleures zones sont constitués par les cordons littéraux proches des zones sableuses récemment recouverte par l'eau de mer (Sud de l'île : Youlayen) mais diaimant facilement.
- sols pouvant être utilisés pour la palmeraie ces sols correspondent aux cordons littéraux sableux (Yelibané) et aux terres exondées sableuses du Nord de l'île. Certaines parties seraient à reboiser.

Les zones dont il faut éviter la mise en cultures sont formées par les salines en forme de cuvettes, et les endroits où l'on trouve à proximité de la surface le gris ferruginisé. (Kenende, N de Seydoufa, Nord Dembaya, bordure Kaminé marché, Ouidina au Nord de Youlagen, région S des rives de la Beniba.

La protection des rives et rivages doit être assurée par la végétation naturelle ou des cocotiers en zone sableuse. Au cas où l'élevage pourrait prendre une certaine extension, les zones diaimant difficilement et classées comme sols à vocation rizicole pourraient convenir pour des pâturages de saison sèche.

Sondages :

Entre les cordons littéraux de Yelibané et Kalia au bord de la rivière Rapata on trouve à 3 m. de profondeur des horizons sable argileux concretionnés.

Le long de la rivière Rapata entre Kalia et Kenende on retrouve ces horizons à 2 m. de profondeur et parfois des gris ferruginisé en surface.

A Beribondi, les cases sont très épaisses dépassant probablement 5 ou 6 m.

Note sur l'utilisation des sols de l'île de Kaback (Guinée)

1954 Littérature grise

Auteurs **VÉROT PIERRE.**

Source sl : sn, 1954, 3 p. multigr.

Cotes Bondy - Fonds IRD [F M17420] ; Bondy - Fonds pédologie [P GUI 54.2/1]

Plan 068PEDAPP

Mots-clés APTITUDE DU SOL ; UTILISATION DU SOL ; MISE EN VALEUR DU SOL
GUINEE / KABACK ILE
